



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article2449>

Des officiers violent l'Accord de Dakar et désobéissent à leur ministre

- Z - Archives - Présidentielle juillet 2009 - Fraude électorale, gabegie -



Date de mise en ligne : dimanche 12 juillet 2009

Union des Forces de Progrès

Des officiers violent l'Accord de Dakar et désobéissent à leur ministre

La révélation faite avant hier par le Général Ould Abdel Aziz au sujet de la location, par sa campagne, d'un avion militaire suscite le malaise à l'Etat-major de l'Armée où l'on se passerait bien d'un tel aveu. L'alibi du candidat comporte deux répercussions importantes sur l'institution dont la neutralité détermine la validité de l'Accord de Dakar.

- ▶ Le matériel militaire se vend au plus offrant, assertion déjà renforcée par les rumeurs insistantes sur le trafic du matériel et des munitions vers les groupes en armes, dans le Sahara, y compris les mouvements salafistes, particulièrement nantis et dont les hommes de main se composent, souvent, de volontaires, résidus du courant islamiste mauritanien ;
- ▶ Quelle que soit l'issue du scrutin du 18 juillet prochain, les nouvelles autorités diligenteront une enquête sur le montant et la destination des montants perçus au titre de la location alléguée par le Général Aziz.
- ▶ La direction de l'air n'a aucun caractère commercial et n'est donc pas habilitée à tirer bénéfice de l'outil mis à sa disposition pour l'accomplissement de sa mission. L'aéronef en question reste un bien public dont la location ou la vente doit obéir à des règles et procédures spéciales.

Néanmoins, la partialité des officiers en exercice au profit du Général Ould Abdel Aziz constitue, pour le Gouvernement d'Union Nationale (GUN), un autre défi, autrement plus urgent ; malgré les mises en garde et instances du nouveau ministre de la Défense, Yedali Ould Cheikh, du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD), des membres du personnel d'encadrement des troupes se livrent, ouvertement, à des pressions et menaces, contre les hommes du rang et parfois dans leurs fiefs respectifs, pour inciter à voter Ould Abdel Aziz.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les cas suivants relèvent de la certitude, constatée, sur le terrain, par les informateurs de Taqadoumy :

- ▶ Le Colonel Sidina Ould Mohamed Boya, Commandant du Centre National de formation commando (CNEC) à Foug Gleita (Gorgol), distribue des posters d'Aziz et envoie des citernes (militaires) d'eau aux sièges de sa campagne ;
- ▶ Le Colonel Outhmane Ould Ebeid Lahmar, commandant de la 5e région militaire (Néma) reçoit les représentants locaux des populations et leur suggère d'accorder leurs suffrages au Général sinon, leur signifie-t-il, ils s'exposeraient aux "conséquences" ;
- ▶ Le Commandant Diop Hamet (Baghdol, Trarza) effectue des déplacements fréquents, dans sa zone, pour encourager les électeurs à accorder leurs voix au Général. Sa vélocité confine au harcèlement ;
- ▶ Le Commandant Mohamed Ahmed Ould Amar (Moudjéria, Tagant) utilise des véhicules militaires pour convoier les gens, au meeting de Ould Abdel Aziz. Il s'empresse de transporter sa propre famille qui assure la chefferie traditionnelle dans le village de Siyassa, sur la route de l'Espoir.

taqadoumy